



Version adoptée le  
21 novembre 2017

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement tenue le 3 octobre 2017, à 17 h, au CFP Performance plus, local 314-2.

Sont présents : M. Benoit Gravel, M. Marc-André Lachaine, M. Sébastien Lamoureux, M<sup>me</sup> Stéphanie Campeau, M<sup>me</sup> Isabelle Lockhead

Sont absents : M<sup>me</sup> Marie-Hélène Hynes, M<sup>me</sup> Johanne Dumouchel, M<sup>me</sup> Marylène Allain

---

### **031017-1-1 Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 17 h 05.

### **031017-1-2 Adoption de l'ordre du jour**

Ajout des deux points suivants :

- 031017-1-9-5 – Partenariat avec les RH du CISSSL
- 031017-1-13-1 – Suivi Gala P+

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Gravel et secondée par M. Lamoureux.

### **031017-1-3 Adoption du procès-verbal du 23 mai 2017**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Campeau et secondée par Mme Lockhead.

### **031017-1-4 Parole à l'assemblée**

Il n'y avait personne de présent dans l'assemblée.

### **031017-1-5 Nomination d'un président**

Mme Stéphanie Campeau poursuivra son mandat.

#### **031017-1-6 Règles de la régie interne**

Monsieur Lachaine présente le document des régies internes du conseil d'établissement. Aucune modification n'est proposée.

De plus, il mentionne qu'il n'a pas réussi à intéresser un élève à siéger sur le conseil d'établissement lors de tournée des classes. Il n'y a pas donc pas d'élève pour l'instant.

**M. Lachaine continuera à chercher au centre.**

**Benoit Gravel propose l'adoption des régies internes sans modification. Sebastien Lamoureux seconde.**

#### **031017-1-7 Fonctions et pouvoirs du CE, des CFP et des CEA**

Monsieur Lachaine présente un document modifié des fonctions et pouvoirs du CÉ pour aider à la planification des sujets à discuter en rencontre.

#### **031017-1-8 Rapport annuel du CE 2016-2017**

Madame Stéphanie Campeau présente son premier rapport annuel comme présidente du CÉ.

Lors de la présentation, les membres proposent d'ajouter 3 éléments dans le point des réalisations, soit:

D- Dans une volonté de concilier le travail et les études et pour permettre à des élèves qui travaillent de jour de revenir en formation et aller se chercher une spécialisation, Le CÉ a adopté une proposition d'une offre de formation de soir en ATP.

E- Les membres du CÉ ont participé aux discussions sur les enjeux d'obtention de nouvelles cartes et donné leur avis sur la nécessité que les formations à développer répondent au besoin du marché de l'emploi. Ils ont aussi travaillé à développer des liens de collaboration avec la MRC et ils ont été informés de la visite du député provincial de la région.

F- Les membres du CÉ ont participé aux discussions sur les stratégies déployées par le centre pour permettre aux élèves du secteur de santé de réintégrer la formation et obtenir leur diplôme.

**Monsieur Lachaine fera les modifications demandées et enverra une nouvelle copie du rapport annuel à Madame Campeau pour approbation finale et publication sur le site WEB du centre.**

L'adoption du rapport annuel est proposée par M. Gravel et secondée par Mme Lockheed.

## 031017-1-9 Parole à la direction du centre

### 1.9.1. État des inscriptions 2017-2018

Monsieur Lachaîne présente l'état des inscriptions de l'automne 2017. Il mentionne que depuis quelques années, les inscriptions sont en constante diminution.

- En septembre, 10 cohortes ont débuté au centre pour un total de 94 nouveaux élèves.
- Dans le secteur Santé, le nombre d'élèves dans les groupes en continuité est bas.
- En octobre, Il y a 2 cohortes qui débiteront en APES et en SASI avec 12 élèves et 16 élèves respectivement. Malgré le nombre très bas, pour permettre à ces candidats d'aller chercher un diplôme, Monsieur Lachaîne mentionne qu'il a décidé de maintenir le départ des formations tel que prévu dans la planification initiale. Il ajoute que la décision aura un impact financier négatif pour le centre
- En mécanique industrielle (MICE), 12 nouveaux élèves ont débuté leur formation en septembre. Pour éviter les abandons rapides des élèves, un projet service d'accueil en formation a été mis en place pour aider les élèves à bien intégrer la formation. Cette mesure s'intègre au plan de réussite du centre est les sommes engendrées par cette mesure sont prises à même le budget du centre.
- Le projet où les élèves du secondaire en PRÉ-DEP passent une semaine dans le centre pour être initiés aux différents programmes de la FP commence à donner des résultats. Cette année, 4 de ces élèves se sont inscrits dans un de nos programmes.

Monsieur Lachaîne termine ce point en mentionnant qu'il y a beaucoup d'efforts faits avec la polyvalente Lavigne pour assurer le suivi et la réussite des élèves.

### 1.9.2 Plan de réussite

Monsieur Lachaîne demande que les membres du CÉ adoptent un plan de réussite modifié.

À la suite de la mise en œuvre du plan de réussite, l'équipe s'est rendue compte que plusieurs actions pour rendre le centre accueillant et sécuritaire ne pouvaient s'attacher au plan de réussite puisque que cet aspect n'apparaissait pas.

Il propose donc d'ajouter un élément d'environnement dans le troisième objectif de l'orientation 2 qui traite de l'environnement éducatif favorisant la réussite.

Monsieur Lachaîne, ajoute qu'avec la nouvelle politique éducative du MESS, le plan de réussite 2016-2019 devra changer de nom et être revu. La politique prévoit désormais que les centres et les écoles se dotent d'un

projet éducatif arrimé au Plan d'Engagement Vers la Réussite (PEVR) qui lui, doit se coller au nouveau plan stratégique de l'état.

L'adoption du plan de réussite est proposée par Mme Campeau et secondée par M. Lamoureux.

### **1.9.3 Normes et modalités**

Monsieur Lachaine informe les membres du comité que les normes et modalités ont été simplifiées pour que les enseignants puissent s'y référer plus facilement. Le format est clair et facile d'utilisation et de mise en pratique par l'équipe d'enseignants pour aider les élèves dans leur réussite.

Une seule modification a été apportée, l'offre d'une deuxième reprise automatiquement offert à l'élève. La pratique démontre que les élèves devant bénéficier de cette opportunité sont souvent en grande difficulté académique et leur réussite, soit de la compétence échouée, soit de celles qui suivent, n'est pas au rendez-vous. Les élèves pourront toujours bénéficier de ce service, cependant, une équipe d'enseignants avec la direction adjointe du secteur analyseront la situation de l'élève pour valider la pertinence d'offrir ce service et surtout pour mettre en place des mesures pour accompagner l'élève.

### **1.9.4 Nouvelles de la commission scolaire**

Monsieur Lachaine mentionne que le directeur général adjoint qui supervisera le centre sera Monsieur René Brisson. Avec la réorganisation des porteurs de dossiers Monsieur Brisson s'occupera de tous les centres FP et du centre de formation générale adulte.

Pour ce qui est des taux de réussite des élèves de la commission scolaire, il est en constante augmentation.

### **1.9.5 Partenariat avec les RH du CISSS**

M. Lachaine fait le point sur les efforts de partenariat entrepris avec le CISSS des Laurentides. Il y a eu quatre rencontres jusqu'à maintenant et la volonté de collaborer est grande de part et d'autre.

En plus d'une présence accrue du CISSS dans le centre, un projet de collaboration sera testé avec une cohorte d'élèves en APES qui débutera la formation à l'hiver.

Le déroulement du programme sera modifié pour que ces élèves aient la possibilité de commencer à travailler avant la fin de la formation.

D'autres enjeux ont été abordés dont celui du développement du savoir-être des élèves et de leur capacité à adapter leurs interventions à la situation qui se présente devant eux.

Le CISSS fait présentement des approches auprès du CLE pour le référencement de futurs candidats.

Le projet avance bien et Monsieur Lachaine croit que les retombées de cette collaboration seront positives pour les élèves et les organisations.

#### **031017-1-10 Proposition de l'horaire des séances régulières du CÉ**

Monsieur Lachaine présente l'horaire des rencontres pour l'année scolaire 2017-2018. La date du 5 décembre 2017 doit être changée pour le 21 novembre 2017 pour respecter les délais de la CS dans l'adoption de la ventilation des surplus/déficit 2016-2017.

L'adoption de l'horaire des séances est proposée par Mme Campeau et secondée par M. Lamoureux.

#### **031017-1-11 Liste des membres**

Le document de la liste des membres ainsi que de leurs coordonnées a été envoyé, La secrétaire M<sup>me</sup> Karine Tourangeau sera avisée s'il y a une erreur dans la liste.

#### **031017-1-12 Composition du conseil d'établissement**

L'adoption de la composition du conseil d'établissement est proposée par Mme Lockhead et secondée par M. Gravel.

#### **031017-1-13 Autres sujets**

##### **1.13.1 Suivi Gala P+**

Les membres du CÉ qui ont participé au Gala P+ l'an dernier mentionnent que l'évènement était formidable. Ils aimeraient connaître la date du Gala P+ pour 2017-2018 afin de pouvoir participer.

#### **031017-1-14 Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 10, la clôture de la séance est proposée par M. Lamoureux et secondée par Mme Campeau.